

**VEUILLEZ PRENDRE AVIS QU'UNE ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL SERA TENUE AU 5801 BOULEVARD CAVENDISH,
CÔTE SAINT-LUC, LE MERCREDI 20 MAI 2009 À 8 H 00**

ORDRE DU JOUR

1. Période de questions
2. Résolution d'adjudication pour le financement d'émission d'obligations
3. Résolution de concordance pour le financement du règlement d'emprunt 2314 intitulé : « Règlement 2314 autorisant un emprunt de 7 000 000 \$ pour le refinancement de la part de la Ville de Côte Saint-Luc d'une dette relative aux infrastructures de l'eau initialement financée par la Ville de Montréal »
4. Résolution de courte échéance pour le financement du règlement d'emprunt 2314 intitulé : « Règlement 2314 autorisant un emprunt de 7 000 000 \$ pour le refinancement de la part de la Ville de Côte Saint-Luc d'une dette relative aux infrastructures de l'eau initialement financée par la Ville de Montréal »

M^e Jonathan Shecter, LL.B.
Directeur des services juridiques et greffier